

(1)

(N° 73.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1853.

Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1854 ⁽¹⁾.

Amendement présenté par M. DE MAN D'ATTENRODE.

J'ai l'honneur de proposer à la Chambre de distraire de l'art. 6 du budget des Travaux Publics, la somme de fr. 100,000
d'y ajouter celle de fr. 492,800
qui figure à l'art. 57 du budget de l'Intérieur, de faire un article nouveau du total de ces deux sommes, soit fr. 592,800
et de porter cet article au chap. II du budget des Travaux Publics, avec le libellé suivant :

Subsides aux provinces et aux communes pour favoriser l'amélioration de la voirie vicinale.

Amendement présenté par M. OSY.

Réduire de 100,000 francs le crédit demandé à l'art. 6.

Amendement proposé par M. VAN GROOTVEN.

J'ai l'honneur de proposer une augmentation de crédits de 10,000 francs à l'art. 80, section VII du budget, « Traitements des facteurs ruraux et autres agents subalternes. »

(1) Budget, n° 160, session de 1852-1853.

Amendements, annexe au n° 160.

Rapports, n° 23 et 62.

Rapport sur des amendements du Gouvernement, n° 54.